

UNIVERSITÉ DE TOURS

- VU les articles L.613-1 et suivants, L. 712-2 et R. 631-1 et suivants** du Code de l'Éducation ;
- VU le décret du 17 décembre 1933** relatif à l'obligation de participer aux jurys d'examens et concours ;
- VU l'arrêté du 22 mars 2011** relatif au régime des études en vue du diplôme de formation générale en sciences médicales ;
- VU l'arrêté du 08 avril 2013** relatif au régime des études en vue du premier et du deuxième cycle des études médicales ;
- VU l'arrêté du 22 janvier 2014** fixant le cadre national des Formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de Licence, Licence professionnelle et de Master ;
- VU l'arrêté du 24 mars 2017** relatif aux modalités d'admission en deuxième ou troisième année des études médicales, odontologiques, pharmaceutiques ou de sage-femme ;
- VU l'arrêté du 4 novembre 2019** relatif à l'accès aux formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique ;
- VU la circulaire n°2000-033 du 1er mars 2000** relative à l'organisation des examens dans les établissements publics ;
- VU la délibération n°2021-86 du Conseil d'administration en date du 27 septembre 2021** approuvant les propositions de la CFVU du 23 septembre 2021 et portant notamment sur le règlement des études et des examens de l'Université de Tours ;
- VU la délibération N°2023-015 de la commission de la formation et de la vie universitaire du 21 septembre 2023** approuvant les modalités de contrôle de connaissances et des compétences des formations PASS et L.AS ;
- VU la délégation de signature et de pouvoir du Président de l'université n° DAJ/n°2021-425 ;**
- VU les propositions du Directeur de l'UFR de Médecine**

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ ARRÊTE

Article 1 : Désignation des jurys d'examen

Les jurys d'examen pour l'année universitaire 2023-2024 sont composés des personnes désignées ci-après :

Jury d'année de PASS

Présidente : Emmanuelle BLANCHARD-LAUMONNIER (Tours, filière Médecine)

Membre(s) filières MMOPK - filière Pharmacie : Marie-Claude VIAUD-MASSUARD (Tours)

Membre(s) d'une option disciplinaire - Sciences de la vie : Eric DUVERGER (Orléans)

Jury d'admission aux formations Médecine, Maïeutique, Odontologie, Pharmacie et/ou Kinésithérapie (PASS et L.AS)

Présidente : Emmanuelle BLANCHARD-LAUMONNIER (Tours, filière Médecine)

Membres :

Filière maïeutique : Claire PERRIN (Tours)

Filière odontologie : Frédéric DENIS (Tours)

Filière pharmacie : Gildas PRIÉ (Tours)

Filière kinésithérapie : Annabelle COUILLANDRE (Orléans)

Personnalités extérieures hors université de Tours (au moins deux dont une qualifiée) et membres enseignants dont un membre hors santé :

Eric DUVERGER (Orléans, option Sciences de la vie)

Christine POIRIER (Tours, option Psychologie)

Isabelle BAGLIN (Angers, Sciences pharmaceutiques)

Diplôme de Formation Générale en Sciences Médicales 2ème année D.F.G.S.M. (L2)

Président : Fabrice GUERIF

Suppléant : Fabrice IVANES

Membres : Fabrice IVANES

Maria-Joao SANTIAGO-RIBEIRO

Suppléants : Denis ANGOULVANT

David BAKHOS

Hélène BLASCO

Franck BRUYERE

Matthias BUCHLER

Vincent CAMUS

Gonzague DE PINIEUX

Pierre-François DEQUIN

Laurent MACHET

Kay MC CARTHY-CERF

Frédéric PATAT

Laurent PLANTIER

Mahtab SAMIMI

Stéphane VELUT

Diplôme de Formation Générale en Sciences Médicales 3ème année D.F.G.S.M. (L3)

Président : Marie-Frédérique LARTIGUE

Suppléant : Guillaume DESOUBEAUX

Membres : Guillaume DESOUBEAUX

Élodie MIQUELESTORENA-STANDLEY

Suppléants : Christophe BARON

Vincent CAMUS

Christophe DESTRIEUX

Gaëlle FROMONT-HANKARD

Emmanuel GYAN

Serge GUYETANT

Olivier HERAULT

Thierry LECOMTE

Kay MC CARTHY-CERF

Mehdi OUAISSI

David TERNANT

Annick TOUTAIN

Caroline VAYNE

Hervé WATIER

Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Médicales 1ère année D.F.A.S.M (MM1)

Président : Emmanuel GYAN
Suppléant : Jean-Michel HALIMI

Membres : Jean-Michel HALIMI
Annabel MARUANI

Suppléants :	Dominique BABUTY	Boris LAURE
	Christophe BARON	Emmanuel LESCANNE
	Theodora BEJAN-ANGOULVANT	Laurent MACHET
	Julien BERHOUE	Donatien MALLET
	Laurent FAUCHIER	Driffa MOUSSATA
	Olivier HERAULT	Denis MULLEMAN
	Marc LAFFON	Pierre-Jean PISELLA

Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Médicales 2ème année D.F.A.S.M. (MM2)

Président : Matthias BUCHLER
Suppléant : Henri MARRET

Membres : Bruno LEFORT
Henri MARRET

Suppléants :	Franck BRUYERE	Bertrand FOUGERE
	Vincent CAMUS	Jean-Michel HALIMI
	Pierre-François DEQUIN	Adrien LEMAIGNEN
	Pierre-Henri DUCLUZEAU	Claude LINASSIER

Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Médicales 3ème année DFASM 3ème année (MM3)

Président : Pierre-François DEQUIN
Suppléant : Jean-Michel HALIMI

Membres : Jean-Michel HALIMI
Marc LAFFON

Suppléant : François MAILLOT

Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Médicales 3ème année DFASM 3ème année (MM3) - Jury URT (Redoublants)

Président : Pierre-François DEQUIN
Suppléant : Jean-Michel HALIMI

Membres : Jean-Michel HALIMI
Marc LAFFON

Suppléant : François MAILLOT

Article 2 : Affichage

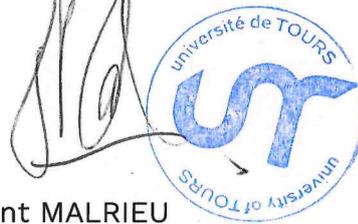
La présente décision fera l'objet d'un affichage dans les locaux de l'université.

Article 3 : Exécution

Le directeur général des services est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait à Tours, le 1er décembre 2023

Pour le Président de l'Université et par délégation,
Le Vice-président en charge de la formation et de la
vie universitaire

A handwritten signature in black ink is written over a blue circular stamp. The stamp features the stylized letters 'UT' in the center, with 'université de TOURS' written in a semi-circle above and 'UNIVERSITY of TOURS' written in a semi-circle below.

Florent MALRIEU